



5 Ans de Vigilance à Loubens

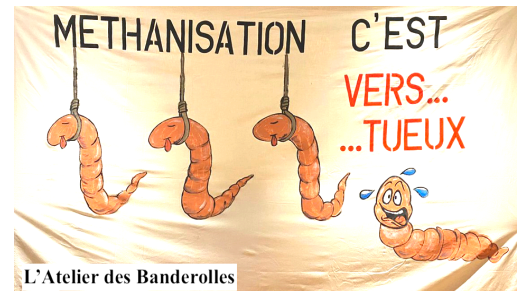
Le 10 octobre prochain marquera les cinq ans depuis que la commune de Loubens a été confrontée à un projet de méthanisation. Il serait trop long de revenir sur tout l'historique, mais en résumé, ce projet a coûté à la collectivité au minimum **11 600 €** de fonds publics, sans que ces dépenses n'aient à ce jour été justifiées par les institutions (notamment l'Etat et le conseil départemental et régional).



Comment un projet ne respectant pas les règles de distance vis-à-vis du cours d'eau et de la source captée a-t-il pu engendrer une telle dépense ? Le silence persistant malgré nos nombreuses communications n'a pas permis d'éclaircir ce mystère. Les promesses du conseil du porteur de projet concernant la publication des résultats de la concertation du 15/07/2021 - qui devait être publiée le 30/09/2021 - se sont également envolées.

Depuis, le projet a été mis en sommeil. Souhaitons qu'il ne se réveille jamais, dans l'intérêt de la commune de Loubens bien sûr, mais aussi plus largement pour celui de la collectivité. Cela éviterait des dégâts financiers et environnementaux majeurs. Pour rappel, **le méthaniseur de Montaut**, qui a reçu **3 millions €** de fonds publics de la région, est fermé depuis plus d'un an. Quant à la **station SEVEN (agri-gaz) de Pamiers**, elle a été discrètement déménagée, probablement pour mieux dissimuler son impact financier ?

La méthanisation dans le département de l'Ariège est un fiasco total. Ne subsiste que **le méthaniseur de Ludiès**, qui, malgré son jeune âge, a déjà connu un accident industriel ainsi qu'une deuxième alerte sérieuse. Soulignons également que les communes où résident les apporteurs de fumiers et de lisiers sont impactées : elles reçoivent de l'(in)digestat liquide, tueur d'abeilles, de vers de terre et destructeur des micro-organismes des sols.



Après l'épisode de la méthanisation, nous avons eu droit à celui **des éoliennes** sur les Pech. Ce projet très impactant a été rapidement abandonné, ce dont nous devons tous nous réjouir.

Dernièrement, un premier **projet d'agri-voltaïsme** a été abandonné sans que l'on en connaisse les raisons. Mais un projet chassant l'autre, un deuxième projet d'agrivoltaïsme, encore plus impactant que le précédent, a vu le jour.



La situation actuelle a été récemment évoquée dans un blog de Médiapart, lien ici: <https://bit.ly/4mnL7F3>

« Si la FNSEA et le gouvernement appellent à une "souveraineté" alimentaire, l'agriculture abandonne sa mission première de nourrir sa communauté. Elle promeut des agro-industriels qui confinent leurs élevages et dédient leurs terres à nourrir SUV et smartphones. Agrivoltaïsme, méthanisation, éolien, agrocarburants : tous artificialisent, polluent, épuisent les terres et abîment les paysages. »

Voici comment Loïc Santiago y juge l'agri-voltaïsme :

« L'agrivoltaïsme, c'est comme le biocarburant : une histoire de préfixes qui sèment la confusion dans l'esprit du public et des agriculteurs, une histoire de verdissement du discours pour masquer une prédation. Les installations photovoltaïques au sol sont des installations industrielles qui n'ont rien d'une "ferme" ni d'agricole, tout comme l'agrocarburant n'a rien de "bio" au sens écologique du terme. L'histoire de l'agri-voltaïsme est celle d'un coup marketing visant à s'accaparer du foncier, sous couvert de décarbonation. »

Rappelons que nos deux associations ne sont pas opposées aux panneaux solaires installés sur des toitures, des parkings ou des zones déjà artificialisées, qui suffiraient à satisfaire les objectifs gouvernementaux.

Un arrêté préfectoral récent, daté du 28/07/2025, a validé un document cadre établi par la chambre d'agriculture de l'Ariège, définissant des parcelles sur lesquelles du photovoltaïque au sol pourrait être installé. Les surfaces définies dépassent les **300 hectares**. À celles-ci s'ajoutent les propositions de nombreuses communes concernant les ZAENR (Zones d'Accélération des Énergies Renouvelables).

Sauf à vouloir accorder une rente financière au propriétaire terrien, **le projet d'agrivoltaïsme d'Artix-Loubens-Cazaux** n'a aucune justification sérieuse.

La visite de Madame la députée sur le site en avril dernier montre que la vigilance ne doit pas faiblir. Il est plus facile de faire une photo au sommet des Pech que de s'opposer à la loi Duplomb, dont la pétition a dépassé les **deux millions de signatures** - lien ici: <https://bit.ly/42GgGTc>

Les crises qui se succèdent doivent nous faire prendre conscience que les paysages qui nous entourent constituent une richesse inestimable, qui pourrait nous être enlevée par ce projet inutile, coûteux et toxique.

